

Laboratoire de Mathématique
CNRS UMR 8628
Université de Paris Sud XI

DEMANDE D'OUVERTURE DE :

- **COMPTE ELECTRONIQUE**
- **INSCRIPTION À L'ANNUAIRE ÉLECTRONIQUE**

Cette demande comporte quatre parties :

1. Une ouverture de compte électronique.
2. Une ouverture de page personnelle web.
3. Une feuille rappelant la loi n° 93-913 du 13 juillet 1993 relative à la fraude informatique, à signer.
4. Une inscription à l'annuaire électronique. A donner à votre secrétariat d'équipe, une fois remplie.

A remplir par le service informatique :

- Serveurs :
- login :
- groupe :
- Date d'ouverture du compte :
- Date de fermeture du compte :
- Portable : oui non Mac Address : □□ □□ □□ □□ □□ □□
- Remarques :

OUVERTURE DE COMPTE ÉLECTRONIQUE

Renseignements administratifs :

Nom :
Prénom :
Adresse administrative :
Téléphone :
Fonction :
Equipe de rattachement :
Nom du responsable :
Durée de vie du compte :

Signature du responsable :

- Désirez-vous connecter votre ordinateur portable sur le réseau du laboratoire : **OUI – NON**

Si oui, contactez **OBLIGATOIREMENT** le service informatique, qui fera le nécessaire.

(Partie à détacher et à rendre à l'utilisateur)

Informations concernant votre enregistrement :

<p>Cette partie vous sera retournée sous pli cacheté. Pour des raisons de sécurité, le mot de passe doit IMPÉRATIVEMENT être modifié dès la première connexion avec la commande unix <i>passwd</i>.</p>
--

1) **A remplir :**

NOM :
PRÉNOM :
Adresse de retour :

2) **NE pas remplir :**

Machines accueillant votre compte (autre que le mail) :
Machine accueillant votre boîte à lettre (mail) :
Nom de login :
mot de passe :
Adresse du courrier électronique :
Clôture du compte :

DEMANDE D'OUVERTURE DE PAGE WEB

(En retour, nous vous communiquerons les données nécessaires pour la création de votre page.)

Engagement personnel (Article 7 de la Charte de Bon Usage)

Je soussigné(e),

demandeur d'un hébergement sur le serveur Web du Département de Mathématiques d'Orsay

en ma qualité de :

déclare avoir pris connaissance de la Charte de Bon Usage du serveur du Système d'Information Multimédia du Département de Mathématiques d'Orsay

A _____ , le

Signature :

EXTRAIT DU CODE PENAL

*La loi n° 93-913 du 13 juillet 1993 a fixé l'entrée en vigueur
du Nouveau Code Pénal au 1er mars 1994*

Ce document ¹ est un rappel de la loi relative à la fraude informatique :
Des atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données

Art. 323-1. Le fait d'accéder ou de se maintenir, frauduleusement, dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données est puni d'un an d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Lorsqu'il en est résulté soit la suppression ou la modification de données contenues dans le système, soit une altération du fonctionnement de ce système, la peine est de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Art. 323-2. Le fait d'entraver ou de fausser le fonctionnement d'un système de traitement automatisé de données est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.

Art. 323-3. Le fait d'introduire frauduleusement des données dans un système de traitement automatisé ou de supprimer ou de modifier frauduleusement les données qu'il contient est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.

Art.323-4. La participation à un groupement formé ou à une entente établie en vue de la préparation, caractérisée par un ou plusieurs faits matériels, d'une ou de plusieurs des infractions prévues par les articles 323-1 à 323-3-1 est punie des peines prévues pour l'infraction elle-même ou pour l'infraction la plus sévèrement réprimée.

Art.323-5. Les personnes physiques coupables des délits prévus au présent chapitre encourent également les peines complémentaires suivantes :

1° L'interdiction, pour une durée de cinq ans au plus, des droits civiques, civils et de famille, suivant les modalités de l'article 131-26 ;

2° L'interdiction, pour une durée de cinq ans au plus, d'exercer une fonction publique ou d'exercer l'activité professionnelle ou sociale dans l'exercice de laquelle ou à l'occasion de laquelle l'infraction a été commise ;

3° La confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit, à l'exception des objets susceptibles de restitution ;

4° La fermeture, pour une durée de cinq ans au plus, des établissements ou de l'un ou de plusieurs des établissements de l'entreprise ayant servi à commettre les faits incriminés ;

5° L'exclusion, pour une durée de cinq ans au plus, des marchés publics ;

6° L'interdiction, pour une durée de cinq ans au plus, d'émettre des chèques autres que ceux qui permettent le retrait de fonds par le tireur auprès du tiré ou ceux qui sont certifiés ;

7° L'affichage ou la diffusion de la décision prononcée dans les conditions prévues par l'article 131-35.

Art.323-6. Les personnes peuvent être déclarées responsables pénalement, dans les conditions prévues par l'article 121-2, des infractions définies au présent chapitre.

Les peines encourues par les personnes morales sont :

1° L'amende, suivant les modalités prévues par l'article 131-38 ;

2° Les peines mentionnées à l'article 131-39.

L'interdiction mentionnée au 2 de l'article 131-39 porte sur l'activité dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de laquelle l'infraction a été commise.

Art.323-7. La tentative des délits prévus par les articles 323-1 à 323-3-1 est punie des mêmes peines.

Nom :
Prénom :
Vu le :

Signature :

1. Il doit être lu et signé par tout utilisateur désirant travailler sur les matériels informatiques du Laboratoire de Mathématique d'Orsay.

INSCRIPTION À L'ANNUAIRE ÉLECTRONIQUE

Ces dernières pages doivent être remplies et retournées auprès de votre secrétariat d'équipe pour votre inscription à l'annuaire du laboratoire.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, nous vous informons que vous disposez pour toutes les données diffusées sur le serveur et vous concernant, d'un droit de consultation et de rectification².

Avis CNIL N°580 149 en date du 15 juin 1998

Acte réglementaire : <http://www.math.u-psud.fr/Acte-reg.html>

Cet annuaire est accessible :

- **Depuis le réseau interne du Département** : <http://www.math.u-psud.fr/annuaire/>

Ce type d'annuaire étant nécessaire au bon fonctionnement du Département, le personnel aura accès à ces informations (il n'est pas prévu de gérer une liste rouge au niveau interne).

- **Depuis le réseau Internet.**

Le réseau Internet étant mondial, le détournement de toutes les informations est possible. En conséquence, vous pouvez comme la loi vous y autorise, demander à ne pas figurer sur le réseau Internet. Si tel est votre choix, vous devez le notifier explicitement. Dans ce cas, aucune information vous concernant, ne pourra être affichée ou éditée, via le réseau Internet.

Si vous acceptez de figurer dans cet annuaire diffusé sur Internet, vous conservez la possibilité de demander à en être retiré à tout moment.

Pour toute personne qui le souhaite, il est possible d'afficher également une page individuelle professionnelle. Cette page est rédigée par l'utilisateur sous son entière responsabilité.

2. Contacter la personne habilitée de votre équipe (Secrétariat)

Informations vous concernant dans l'annuaire électronique
(Pour vérification aller sur <http://www.math.u-psud.fr/annuaire>)

(* obligatoire)

* Mme Mlle M.

*Nom :

*Prénom :

*Fonction : (cocher une case)

A CNRS

B CNRS

Doctorant

Nom du Directeur de thèse :

Année d'inscription :

Invité

I.T.A.

I.T.A.R.F.

Maître de conférence

Professeur

Postdoc

Autre :

*Equipe : (cocher une case)

Analyse Harmonique

Analyse Numérique et E.D.P.

Arithmétique et Géométrie Algébrique

Graphes

Modélisation stochastique et Statistique

Topologie et Dynamique

Bibliothèque

Sans Équipe

Enseignement

Services Communs

Etablissement d'affectation : (ex : Paris 11)

Mél :

(Du type Prénom.NOM@math.u-psud.fr)

*Tél. :

Fax :

*Bureau :

Adresse URL de la page professionnelle :

Mots-clés définissant vos thèmes de recherche :

A _____, le

Signature :

Informations personnelles (facultatives)

Nationalité :

Adresse :

Commune :

Code Postal :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Mél :

Date de Naissance :

N° S.S. :

LISTE ROUGE

A remplir si vous ne souhaitez pas que les informations de l'annuaire vous concernant soient accessibles par l'Internet de l'extérieur de Laboratoire.

Je soussigné(e),
n'autorise pas le Département de Mathématiques d'Orsay

- à rendre accessible par l'Internet les informations me concernant,
 à exporter les informations de l'annuaire me concernant vers un annuaire universitaire ou national dépendant de mon ministère de tutelle et accessible par l'Internet.

A _____, le

Signature :